

Tarifs applicables au 01/01/2022

TRANSACTION – VENTE

TOUS NOS PRIX AFFICHÉS S'ENTENDENT HONORAIRES D'AGENCE INCLUS (F.A.I.)

Rémunération forfaitaire de 5.000 € TTC sur la part inférieure ou égale à 30.000 € du prix de vente.

- 10% du prix de vente jusqu'à 100.000 euros
- 7% du prix de vente sur la part comprise entre 100.001 euros et 300.000 euros
- 6% TTC du prix de vente sur la part comprise entre 300.001 euros et 500.000 euros
- 5% TTC du prix de vente supérieur à 501.000 euros

Nos honoraires sont immédiatement exigibles par le vendeur le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

NOUS NE POUVONS NI RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE NOTRE REMUNERATION OU DE NOS HONORAIRES pour cette activité.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

● Honoraires de négociation et d'entremise à la charge du Bailleur :

Négociation 7,5% TTC de 12 mois de loyer charges comprises et taxes comprenant :

- visite(s), constitution du dossier, rédaction du bail.
- Etat des lieux d'entrée
- Etat des lieux de sortie

● Honoraires à la charge du locataire pour visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

- Visite(s), constitution du dossier
- Rédaction de bail à la charge du locataire
- Bien situé en zone tendue : 10 euros TTC par mètre carré de surface
- Etat des lieux d'entrée : 3 euros TTC par mètre carré de surface habitable

● Honoraires location hors Loi Alur

- Part Bailleur : un mois de loyer charges comprises
- Part Locataire : un mois de loyer charges comprises

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

● Honoraires T.T.C. : Trois mois de loyer charges comprises à la charge du locataire.

GESTION LOCATIVE

Réalisée par NESTENN Gestion Locative (SAS GIL GESTION)

Honoraires : 5% HT des encaissements

Garantie Loyers Impayés : sur demande

Aide à la déclaration de revenus fonciers : oui